



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 38436

Texte de la question

M. Maxime Gremetz alerte Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité concernant le pouvoir d'achat des pensions, des allocations, des prestations familiales, du minimum vieillesse. Il l'informe que de nombreuses associations de retraités considèrent la revalorisation de 0,5 % de celles-ci comme indécente au regard du taux d'inflation et des engagements pris par le Premier ministre sur l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen. Il lui demande que le minimum vieillesse soit porté à 4 100 F dès l'âge de 60 ans, l'indexation des pensions de retraite sur l'évolution des salaires, ainsi qu'un rattrapage des pensions d'au moins 1 000 F par mois pour faire face à la perte de pouvoir d'achat cumulée sur plusieurs années.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38436

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 1999, page 6929